

Paris, le 20 juillet 2021

Convocation à l'attention des membres titulaires du Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP) de la CDC en application de l'article 37 du décret du 13 juillet 1998 modifié et de l'article 8 du règlement intérieur du CUEP de la Caisse des dépôts et consignations

Le constat ayant été dressé que le quorum n'était pas atteint à l'ouverture de la réunion du CUEP du 20 juillet 2021, celui-ci ne pouvait valablement délibérer.

Une nouvelle réunion du CUEP est donc fixée le **vendredi 23 juillet 2021, de 10h à 13h et de 14h30 à 16h** en conférence « Teams » sur le même ordre du jour :

MATIN 10H-13H

Point 1 : Désignation du secrétaire adjoint de séance

Point 2 : Mise en approbation de PV de CUEP

Points d'information :

Point 3 : *Direction des politiques sociales* : projet d'évolution d'organisation de la filière contrôle de gestion de la direction des politiques sociales ;

Point 4 : *Direction des ressources humaines* : mise en œuvre des dispositifs de rupture conventionnelle collective (RCC) et des mesures d'accompagnement des collaborateurs en fin de carrière.

Points de consultation :

Point 5 : *Direction des ressources humaines* : projet de rupture du contrat de travail d'un salarié protégé dans le cadre du dispositif de rupture conventionnelle collective ;

Point 6 : *Direction des ressources humaines* : projet de mise en place d'un dispositif de protection sociale complémentaire en faveur des apprentis au sein de l'Etablissement public :

- projet d'avenant à l'accord relatif aux conditions de travail des apprentis au sein de l'Etablissement public
- projet d'avenant à l'accord relatif aux garanties complémentaires de remboursements de frais de santé en faveur des agents contractuels sous le régime des conventions collective de la CDC
- projet d'avenant à l'accord relatif à un régime facultatif de remboursements sur-complémentaire de frais de santé en faveur des agents contractuels sous le régime des conventions collective de la CDC.

Point d'information :

Point 7 : *Direction du contrôle permanent et de la conformité* : mise à jour du code de déontologie de la Caisse des Dépôts.

APRES-MIDI 14H30 -16H

Point de consultation :

Point 8 : *Secrétariat général du Groupe* : projet d'arrêté d'organisation de la Caisse des Dépôts.

Point d'information :

Point 9 : *Secrétariat général du Groupe* : rapport d'exécution budgétaire 2020.

Questions diverses

Le Directeur des relations sociales



Jean-Marie FOUCAULT